

# Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX

Membres: MM. BOISNOIR, PASQUINI

# PV du 12 mars 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

## **MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :**

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.

→ <u>A l'attention des clubs</u>: nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

#### **FEUILLES DE MATCH:**

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

#### AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous <u>les mardis</u> de 10h30 à 12h00. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : 01 60 84 93 19.



# **CHAMPIONNAT FUTSAL**

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

### - Match n° 26849564 remis au 24/02/2024 - BOUSSY-QUINCY FC 1 / ORSAY BURES FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande impérativement aux deux clubs de proposer une date pour cette rencontre et de faire la demande de changement de date via Footclubs pour sa réunion du mardi 26 mars 2024.

## - Match n° 26834608 remis au 09/03/2024 - BOUSSY-QUINCY FC 1 / MYA FUTSAL 2

Courriel de BOUSSY-QUINCY FC.

Attestation de la mairie de QUINCY-SOUS-SENART nous informant de l'indisponibilité du gymnase. La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

La Commission demande impérativement aux deux clubs de proposer une date pour cette rencontre et de faire la demande de changement de date via Footclubs pour sa réunion du mardi 26 mars 2024.

# - Match n° 26849585 du 16/03/2024 – ORSAY BURES FC 1/ MYA FUTSAL 2

Courriel d'ORSAY BURES FC.

Courriel de la Mairie d'ORSAY.

Demande d'ORSAY BURES FC de changement de date via Footclubs pour jouer cette rencontre le 27/04/2024 suite à l'indisponibilité du gymnase le 16/03/2024.

Accord de la commission.

# COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tirage des quarts et des demis finales aura lieu le : 26 mars 2024 à 11h00 au District.

Le tour de cadrage se déroulera dans la semaine du : 25/03/2024 au 31/03/2024

Les quarts de finale se dérouleront dans la semaine du : 08/04/2024 au 14/04/2024

Les demi-finales sont prévues dans la semaine du : 06/05/2024 au 12/05/2024

Prochaine réunion le mardi 19 mars 2024